

## L'AIDE NON GOUVERNEMENTALE A L'ALGÉRIE DEVIENT UNE RÉALITÉ

**L** y a quelques jours s'est tenue, à Alger, une conférence rassemblant environ 150 délégués de divers organismes de plusieurs pays européens, afin d'étudier avec les ministères algériens comment les associations d'aide à l'Algérie, les syndicats ouvriers, les techniciens favorables à l'Algérie nouvelle, pouvaient, dans les meilleures conditions, apporter leur appui au jeune Etat algérien.

L'initiative était partie d'un Comité d'initiative français animé par René Catroux et placé sous le patronage de René Dumont, Alfred Sauvy, Pierre Le Brun, de la C.G.T., Marçot, de « Force Ouvrière », l'ingénieur Barets, etc. Ce Comité d'initiative a invité les diverses associations d'aide à l'Algérie travaillant notamment en Angleterre, en Italie, en Autriche, en Belgique, en Allemagne occidentale et dans les Pays Scandinaves à participer à cette conférence ; l'Association d'amitié et de solidarité franco-algérienne a également décidé de s'y joindre dès sa création le 13 mai dernier.

Tous les pays indiqués ci-dessus étaient effectivement représentés à Alger par des délégations importantes et représentatives ; en plus, une délégation espagnole républicaine et une délégation de l'opposition portugaise, ainsi que des observateurs des syndicats soviétiques ont participé aux travaux. Les échanges de vues durant les quatre jours de cette conférence ont été extrêmement fructueux. Non seulement il a été possible de faire le point sur les besoins de l'Algérie dans une série de domaines, mais les diverses délégations ont appris des autres Européens l'existence de formes d'aide auxquelles elles ne songeaient pas a priori.

### **Une loi applicable à tous les pays sous-développés**

Je vais en donner quelques exemples : il est certain que le problème de la commercialisation des produits agricoles algériens au cours des prochaines années risque d'être un

des points cruciaux de l'équilibre économique de ce pays. Or les délégués des coopératives britanniques, scandinaves, belges, ont fait remarquer que dans ces pays le mouvement coopératif avait conservé, au moins en partie, l'orientation politique qui fut la sienne dans le monde entier à l'époque héroïque de son premier développement (ainsi les coopératives britanniques sont partie intégrante du Labour-Party). Ces délégués ont donc proposé de mettre à l'étude la commercialisation des vins et produits fruitiers algériens par ces coopératives ; il est certain que même un faible tonnage absorbé par chacun de ces réseaux serait un adjuvant puissant.

Autre exemple : un délégué autrichien représentant les caisses d'épargne autrichiennes, dont la remarquable organisation fut un des orgueils du socialisme autrichien, a proposé l'aide de ces caisses d'épargne pour mettre sur pied un système de caisses d'épargne ou de banques populaires — création qui pourrait singulièrement faciliter la mise en œuvre rationnelle du plan de collectivisation agraire, dont une des plus grosses difficultés actuelles réside dans l'organisation de la comptabilité et du financement à court terme. Autre exemple encore : les délégués belges nous ont appris l'existence dans leur pays d'une loi votée en principe pour l'aide au Congo et applicable en fait à tous les pays sous-développés, c'est-à-dire à tous ceux qui émargent au fonds d'assistance des Nations Unies.

En vertu de cette loi, tout jeune Belge qui souscrit un engagement de trois ans, par contrat, comme technicien à un titre quelconque dans un de ces pays, est dispensé du service militaire. Sur 1.000 demandes déjà présentées aux autorités belges, depuis que cette loi a été votée, 800 ont été agréées. Il ne s'agit pas là d'une loi réglant le statut des objecteurs de conscience : celle-ci vient également de passer au Sénat belge, et comporte des règles différentes. Mais il est certain que cette loi sur l'assistance technique peut permettre à de nombreux jeunes techniciens désireux de ne pas perdre leur

temps sous les drapeaux d'aller faire un travail utile en Afrique, et par exemple en Algérie. Plusieurs délégations nationales présentes ont pris note avec le plus grand intérêt de ces dispositions, se promettant de faire campagne, dans leur pays pour l'adoption de mesures semblables.

## Des besoins considérables

Mais ce qui est apparu le plus clairement au cours de cette conférence, grâce à la collaboration étroite apportée par les délégués des ministères algériens, ce sont les besoins immenses de l'Algérie en personnel technique de toute nature. Le trou à combler est tellement considérable qu'il inquiète l'imagination ; et quand on y regarde de près, on s'aperçoit que peut-être plus encore que de cadres supérieurs, c'est de cadres moyens dont on a besoin tout de suite. Ainsi, dans le service de santé, il manque bien entendu énormément de médecins et ceux qui restent sont écrasés de travail. Mais encore plus dramatique est la pénurie d'infirmières. On manque aussi d'ingénieurs et d'ingénieurs agronomes ; mais le véritable goulot d'étranglement vient de la pénurie de techniciens moyens, de réparateurs et monteurs, de techniciens agricoles de base, de comptables, etc.

Tout cela nécessite naturellement, à l'échéance d'un an ou deux, un énorme effort de formation et de promotion et les syndicats présents (C.G.T., C.G.T.-F.O., C.F.T.C., syndicats italiens et belges, syndicats de la métallurgie allemande, Trade-Unions britanniques) ont tous promis de faire le maximum pour aider à cette formation — en particulier, pour les pays du continent où travaillent déjà des Algériens, en sélectionnant parmi eux, ceux capables de faire des cadres. Mais dans un premier temps, il faut évidemment essayer d'envoyer en Algérie tout ce personnel qui manque.

Et c'est ici que l'effort de propagande des diverses associations nationales peut être le plus efficace. Pour la France en particulier, il y a là une possibilité d'améliorer l'efficacité de l'assistance technique gouvernementale. On constate par exemple que le gouvernement français n'apparaît capable, pour le moment, que de fournir à peine le tiers des effectifs d'enseignants que lui demande l'Algérie. En faisant connaître la situation algérienne à leurs

propres militants dans tous les départements, en s'efforçant de déceler et de vaincre les lenteurs administratives, les syndicats et les organisations politiques peuvent grandement améliorer les choses.

## Un organisme coordinateur européen

Un organisme centralisateur de l'assistance non gouvernementale va être incessamment créé par le gouvernement algérien à la suite du vœu émis par la conférence. Par ailleurs, la création d'un organisme coordinateur européen a été envisagée et va être mise à l'étude par les différentes associations et les syndicats intéressés. Au cours de ces rencontres officielles et privées avec les membres de la conférence, Ben Bella a beaucoup insisté sur le caractère socialiste que les dirigeants algériens entendaient de plus en plus donner à l'économie de leur pays, et sur l'intérêt, par conséquent, d'une liaison étroite avec le mouvement ouvrier des pays d'Europe. Au cours d'un de ces entretiens, en réponse à une question que lui posait un député allemand, il souligna que si la démocratie algérienne n'avait pas le caractère des démocraties occidentales, aucun opposant politique ne se trouvait, néanmoins, en prison. Et c'était la vérité à ce moment-là.

Beaucoup d'entre nous ont donc été émus et inquiets lors des récentes arrestations, peu après la Conférence. Il est certain que de grandes tensions politiques existent à l'heure actuelle en Algérie. Mais ce que je veux souligner, c'est d'abord que ces difficultés inhérentes à toute révolution ne doivent aucunement ralentir l'aide à l'Algérie. Au contraire, c'est dans la mesure où cette aide se développera que nous pourrons éviter l'aggravation des tensions. Et d'autre part, je crois que Ben Bella fera PERSONNELLEMENT — je souligne personnellement — tout son possible pour éviter, comme un certain nombre d'entre nous le lui ont demandé ces jours-ci, que des conflits de nature essentiellement politique ne soient résolus par des procédés de force et le recours à l'arbitraire.

Claude Bourdet